

Magazine du Conseil général

# l'Aveyron



**2011**

**LE BUDGET**

**DU CONSEIL GÉNÉRAL**

**AU QUOTIDIEN**

**DES AVEYRONNAIS**

**SUPPLÉMENT N°162  
JUIN 2011**



[www.cg12.fr](http://www.cg12.fr)



Le contexte est difficile pour les collectivités locales et il reste tendu sur le plan de la conjoncture économique. Dans ces conditions, le budget 2011 du Conseil général obéit à des impératifs de gestion rigoureuse et d'attention portée aux attentes de nos concitoyens. Les Aveyronnais ont exprimé leurs préoccupations sans détour pendant la campagne des élections cantonales et lors du débat sur la ruralité. Tout aussi clairement, ils nous ont fait confiance pour apporter des solutions raisonnables et innovantes à leurs problèmes. Ce budget nous donne les moyens de leur répondre, en permettant la continuité dans l'action. Il est le premier d'une mandature de trois ans, qui doit nous conduire à redéfinir notre programme pour l'Aveyron, afin d'être en concordance avec un environnement en constante évolution. Je souhaite que ce projet soit largement partagé. Toutes celles et tous ceux qui veulent le discuter, l'enrichir, y adhérer ont leur place dans cette ambition de solidarité et de modernité pour nos territoires.

Jean-Claude Luche  
Président du Conseil général

# LE BUDGET 2011 DU CONSEIL GÉNÉRAL

## 378,68 millions d'euros

148,23 millions d'euros  
pour la solidarité



93,24 millions d'euros  
pour les infrastructures



48,83 millions d'euros  
pour l'aménagement du territoire,  
le développement économique,  
l'animation culturelle et sportive



88,38 millions d'euros  
pour le fonctionnement



Le budget primitif 2011 du Conseil général a été adopté lors de la séance du vendredi 29 avril

## La continuité dans l'action

Le budget 2011 du Conseil général a été défini par le président Jean-Claude Luche comme celui de « la continuité dans l'action », avec trois objectifs : remplir les missions sociales de la collectivité, respecter les engagements en ce qui concerne le soutien à l'activité, préparer l'avenir en poursuivant les équipements.

Avec un peu plus d'un million d'euros par jour au service de l'Aveyron, le budget du Conseil général a un fil conducteur : la solidarité.

Elle s'exprime d'abord envers les plus fragiles, à travers les politiques pour les per-

sonnes âgées, celles qui sont handicapées, l'enfance et la famille, l'insertion. Mais elle s'adresse également à l'ensemble de la population, avec le soutien apporté aux communes et aux divers partenaires, à l'animation sportive et culturelle des territoires, à leurs équipements.

Le cap est gardé pour les investissements, qui conditionnent l'emploi. Ces priorités peuvent être maintenues grâce aux efforts de gestion sur les dépenses courantes pour compenser l'accroissement des contraintes extérieures à la collectivité (augmentation des besoins en matière sociale notamment).

## Plus d'un million d'euros par jour pour l'Aveyron

Chaque jour, le Conseil général consacre plus d'un million d'euros à l'Aveyron, dont près de 800 000 € directement liés au service des Aveyronnais, de la solidarité, de l'économie et de l'aménagement du territoire.



**ANDRÉ AT**

président de la commission des finances

Ce budget est au service

de tous les Aveyronnais. Sans frilosité et sans repli sur soi, il traduit des orientations et une volonté politique. Ce budget est audacieux, entreprenant, solidaire et économe.



**JEAN-FRANÇOIS GALLIARD**

rapporteur général du budget

C'est un budget volontariste.

Il donne les moyens au Conseil général de poursuivre son action, avec des enjeux prioritaires : la solidarité, l'ouverture de notre territoire, les services à la personne, la jeunesse.



## Les moyens

Le budget 2011 de fonctionnement du Conseil général s'élève à 88,36 M€, dont 60 M€ pour les frais de personnel. Ces charges, comme celles de gestion et de la dette, restent maîtrisées.

En ce qui concerne les recettes, les dotations de l'Etat représentent 40%, la

fiscalité indirecte ou transférée 26%, la fiscalité directe décidée par le Conseil général 14% (la taxe sur le foncier bâti) et les emprunts 12%. L'appel à la fiscalité directe du Conseil général a été voulu modéré : plus 3,5% d'augmentation du taux de la taxe sur le foncier bâti.



# La solidarité au quotidien

La solidarité reste la priorité des priorités. Le budget 2011 s'inscrit dans la continuité de l'action pour le Conseil général dans son « cœur de métier ».

Année après année, les besoins augmentent. L'importance du budget de la solidarité constitue un puissant révélateur de la situation aveyronnaise, marquée notamment par la forte proportion des personnes âgées (et donc de la dépendance) dans la population.

Le budget 2011 de l'action sociale est en progression de 6% par rapport à 2010.

Il s'agit de répondre à l'un des enjeux prioritaires du Conseil général : la solidarité intergénérationnelle. Elle est la compétence essentielle de la collectivité départementale.

Autant qu'avec des allocations (APA, PCH...), elle se traduit par la mise en perspective d'un objectif permanent : permettre à chaque personne, quels que soient son âge ou son handicap, de trouver une réponse adaptée à ses difficultés.

En ce qui concerne l'insertion, le but est de faciliter le retour des bénéficiaires du RSA vers un emploi durable. Ainsi, le Conseil général s'est engagé à amplifier le nombre de contrats aidés en 2011 en répondant favorablement aux mesures spécifiques prises par le gouvernement. Il est prévu d'arriver cette année à plus de 220 contrats.



## Action sociale et médico-sociale

Personnes âgées	68 800 000 €
Allocation personnalisée à l'autonomie (APA)	46 170 000 €
Hébergement en établissement	19 040 000 €
Programme d'équipement social	3 610 000 €
Personnes handicapées	35 600 000 €
Hébergement en établissement	24 340 000 €
Prestation compensation handicap	7 200 000 €
Participations diverses	4 100 000 €
Enfance et famille	24 000 000 €
Structures d'accueil	11 160 000 €
Familles d'accueil	9 430 000 €
Prévention à domicile	1 610 000 €
Interventions diverses	1 810 000 €
Prévention santé et divers	1 400 000 €

## Personnes âgées, personnes handicapées, famille, insertion

Dans la continuité des années précédentes, le budget 2011 témoigne de la volonté du Conseil général de mobiliser les moyens nécessaires pour mener à bien sa mission de solidarité. Outre le versement des prestations et allocations liées aux compétences de la collectivité départementale quant à la dépendance, le handicap ou l'insertion (APA, PCH, RSA...), cette solidarité s'exprime chaque jour par l'action des équipes de travailleurs sociaux auprès des usagers. C'est également vrai à travers les partenariats avec les structures associatives ou les institutionnels (centres communaux d'action sociale) et par la recherche permanente de chantiers communs avec l'ensemble des intervenants.

• 2011 sera une année importante dans le domaine du handicap. Ainsi, sont attendus l'ouverture du Foyer d'accueil médicalisé de Reoules-Prévinquières, le début des travaux pour les foyers de vie de Saint-Geniez-d'Olt et de Villefranche-de-Rouergue, la réalisation d'une

étude menée sur la commune du Truel pour l'implantation d'un nouvel établissement.

• En ce qui concerne la dépendance, l'attention est tout particulièrement portée à tout ce qui peut faciliter le maintien à domicile, qui reste la priorité.

Les services qui lui sont liés, acteurs essentiels auprès des personnes âgées et handicapées, sont accompagnés dans leur action par le biais d'une revalorisation de leur tarification. Celle-ci tient compte des difficultés financières auxquelles l'ensemble de la profession est confrontée au niveau national.

• La rénovation et la réhabilitation des établissements d'accueil pour personnes âgées dépendantes continueront à être soutenues.

• 2011 sera l'année de la concrétisation des actions engagées dans le cadre des schémas départementaux de la coordination gérontologique, de la protection de l'enfance, de l'insertion. Des projets de territoires sont mis en place pour

répondre au mieux aux besoins spécifiques de la population au sein de chaque bassin de vie.

• Pour ce qui est de la protection de l'enfance, l'Observatoire départemental permettra d'évaluer la pertinence des actions. Il est également prévu dans le budget 2011 la création de places d'hébergement d'urgence pour faire face à des besoins en hausse permanente.





## Témoignages



**Michel Artus**  
maire de Moyrazès, vice-président  
de la communauté de communes

Michel Artus établit un constat : la commune, échelon de base de la démocratie, exige toujours autant de responsabilités pour un maire. Mais ses moyens pour les assumer diminuent de plus en plus. Parallèlement, les échelons territoriaux se multiplient, en dépit des déclarations qui expriment une approche de simplification administrative qui tarde à se concrétiser. Communauté de communes, canton, pays, demain les territoires, conseils général et régional se partagent les compétences. Face à cet état des lieux toujours complexe et aux réformes en cours, les élus locaux n'ont pas de vision claire de l'avenir. Ils sont inquiets. Dans cette situation peu confortable pour tout le monde, le maire de Moyrazès estime que l'échelon départemental doit rester le partenaire privilégié des communes, elles-mêmes constituant un creuset pour rassembler les énergies. Il en a la capacité de proximité, les compétences et la volonté politique exprimée par Jean-Claude Luche, se plaît à souligner Michel Artus. C'est la seule manière, à ses yeux, de conserver un territoire vivant, des communes animées : « le Conseil général est l'interlocuteur incontournable et apprécié ».

Le Dr Cristofari a exercé 33 ans à Saint-Cyprien-sur-Dourdou et dans son secteur. Elle a vu évoluer les besoins et les attentes ruraux. Aujourd'hui, souligne-t-elle, si l'isolement se fait sans doute moins lourd avec des équipements (routes, internet) performants, leur accès n'est pas facile pour tous. Depuis les années 1970 en revanche, les services de proximité aux personnes se sont détériorés. Sans compter le coup porté aux services publics. La couverture médicale est un souci grandissant. La dépendance augmentant avec l'allongement de la durée de vie, des besoins nouveaux ont surgi pour le maintien à domicile. A la lumière de son expérience de terrain, Nicole Cristofari, également porteuse du schéma coordonné d'accompagnement du vieillissement sur le canton de Conques, s'est engagée.

Elle a participé activement au débat initié par le Conseil général sur la ruralité. Elle estime qu'une collectivité comme le Département est tout à fait dans son rôle dans cet exercice. Car, pour elle, des questions comme l'amélioration des transports publics ou le soutien à l'animation locale ne peuvent trouver de réponse que dans la mobilisation de chacun.



**Dr Nicole Cristofari**  
présidente de l'association ADMR  
Conques-Nauviale



**Marc Gosselin**  
président de l'ADAPEAI  
(association départementale des amis  
et parents de handicapés)

L'ADAPEAI, explique son président, Marc Gosselin, est d'abord une association de parents, au contact direct des familles et des besoins locaux. Lorsque s'est posé le problème de l'accueil des personnes qui relevaient de Foyer de vie mais aussi de celui des travailleurs d'ESAT à la retraite, la réponse a été la création de la structure de Pont-de-Salars. Rapidement, l'ADAPEAI a compris que ce ne serait pas suffisant et que la demande se faisait plus pressante.

L'établissement de Saint-Geniez-d'Olt a donc été imaginé et le projet mis sur les rails rapidement. Cette réactivité est possible, souligne Marc Gosselin, grâce en particulier « à l'écoute et à l'attention portée à nos besoins par le Conseil général, son président, ses élus et ses services ».

Le président de l'ADAPEAI apprécie la proximité de la collectivité départementale, synonyme d'efficacité, dans un contexte administratif qui a tendance à éloigner les associations de leurs interlocuteurs et décideurs. A ses yeux, elle correspond bien aux compétences sociales qui sont en priorité celles de la collectivité départementale : les personnes âgées, les personnes handicapées, les familles et la petite enfance, l'insertion.



# L'investissement pour l'économie et l'emploi

Avec plus de 61 M€ consacrés aux routes, c'est un millier d'emplois qui est concerné. Là est le moteur de la politique d'investissement du Conseil général.

En 2011, les investissements sont globalement maintenus à un haut niveau (autour de 80 M€), dans une situation encore marquée par la crise. Les difficultés des entreprises, des familles et des communes restent importantes, en dépit de signes de reprise dans certains secteurs. Pour d'autres raisons, il demeure nécessaire, estime le Conseil général, de poursuivre l'ouverture du département et son aménagement. Au moment où la courbe démographique redevient positive grâce à l'accueil de populations nouvelles, nos territoires doivent en effet rester attractifs et disposer d'un maximum d'atouts pour relever les défis d'un monde marqué par une économie concurrentielle.

Le développement économique demeure donc une priorité, que ce soit dans le secteur agricole, pour l'industrie, les PME, l'artisanat ou le commerce. La mise en œuvre de conventions de partenariat avec le Conseil général est donc reconduite.

Le développement durable, fil conducteur des programmes de la collectivité départementale, tisse le lien des actions engagées pour les services à la personne, clef de voûte de la démarche sur la ruralité initiée par le Conseil général en 2010.



Une économie liée à l'environnement agricole

Infrastructures et réseaux	
Routes	61 150 000 €
Transports	18 080 000 €
Collèges	8 580 000 €
Bâtiments et équipements divers	4 630 000 €
Très haut débit	1 900 000 €
Aménagement, développement économique, culture, jeunesse et sport	
Economie et tourisme	13 470 000 €
Agriculture, gestion de l'espace et aménagement territorial	10 180 000 €
Environnement	8 650 000 €
Sécurité	6 810 000 €
Animation culturelle et patrimoine protégé	6 090 000 €
Enseignement, culture, jeunesse et sports	3 600 000 €

## Les équipements et l'animation des territoires

- Après l'ouverture du contournement de Pont-de-Salars en avril, les crédits routiers 2011 vont permettre, en accompagnement de l'Etat et de la Région, de poursuivre les travaux de mise à deux fois deux voies de la RN 88. Sur le réseau départemental, ceux du contournement de Curlande continuent. Ce budget donne au Conseil général les moyens de répondre aux objectifs prioritaires qu'il s'est fixés en matière de sécurité, de sauvegarde de son patrimoine.
- Pour les collèges, le budget est de près de 8,6 M€, dont 4 M€ pour les opérations de modernisation des établissements d'Onet-le-Château, Pont-de-Salars, Decazeville, Espalion, Rignac, Rieupeyroux... Le développement de technologies comme l'environnement numérique de travail (ENT) dans tous les collèges du département et le cartable numérique restent un élément fort de la politique du Conseil général en matière d'équipements pour l'éducation.
- 4,4 M€ sont affectés à la rénovation et à l'adaptation du patrimoine départemental, notamment pour l'amélioration de l'accessibilité et de la performance énergétique des bâtiments.
- 17 M€ sont prévus pour l'organisation des transports scolaires et interurbains. Ceux-ci représentent plus de 250 exploitants professionnels ou particuliers répartis sur plus de 600 circuits scolaires et 54 lignes régulières.
- Dans le cadre du schéma d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, le Conseil général a mis en service depuis janvier 2011 la ligne régulière Rodez-Villefranche-de-Rouergue. Il poursuit actuellement l'étude sur l'organisation des transports terrestres dans la perspective d'une tarification unique sur les transports publics.
- Il a également réaffirmé tout l'intérêt qu'il porte à l'outil que représente l'aéroport de Rodez-Aveyron.
- En ce qui concerne les technologies de communications, l'effort porte sur le très haut débit (1,9 M€) afin de mettre en œuvre un programme de résorption des zones blanches et la réalisation d'infrastructures de fibre optique.
- Le soutien à l'économie (agriculture, tourisme...), à l'animation des territoires (culture, sports, jeunesse...) et aux communes, les actions pour l'environnement, expriment, avec plus de 48,3 M€, l'attention portée par le Conseil général à tout ce qui doit permettre d'aider à relever les défis de la ruralité et assurer ainsi l'attractivité du département.





## Témoignages



**Jacques Molières**  
président de la Chambre d'agriculture

Le nouveau président de la chambre d'agriculture a fixé le cap : maintenir l'agriculture aveyronnaise dans son activité de production, en assurant la sécurité des revenus. Pour Jacques Molières, l'adéquation doit être cohérente, pour atteindre les objectifs qu'il fixe à la profession, entre les rôles économique et social de cette activité. L'enjeu est capital. Le secteur agricole reste la pierre angulaire de l'économie du département, avec un tiers des actifs. Il est au cœur de l'animation locale et, sur la base de méthodes d'exploitation raisonnées, un outil essentiel de la préservation de l'environnement. Dans cette démarche de partenariat, indique Jacques Molières, le travail avec le Conseil général est fondamental. Il se décline sur de nombreux chantiers, à travers notamment les programmes sur la qualité et la valorisation des productions, l'installation des jeunes et, demain, la problématique de l'eau ou les circuits courts.

« Il faut avoir confiance en notre avenir pour que les jeunes aient envie de s'installer et de vivre sur nos territoires. Comme Jean-Claude Luche, je crois en une agriculture dynamique, fer de lance d'une ruralité vivante ».

A l'association, nous sommes fiers de pouvoir partager nos victoires. Elles contribuent à véhiculer l'image du département, participant ainsi à son attractivité grandissante. Et lorsque tout ne va pas pour le mieux, nous savons pouvoir compter sur la solidarité. A travers nos différentes équipes, à tous les niveaux de compétition et sur tous les stades du département, de la région et de France, ce sont les Aveyronnais qui sont sur le terrain. Car nos équipes sont certes composées de joueurs de Rodez mais également de tout le département, issus de clubs disséminés sur l'ensemble des communes et des cantons et qui font la richesse du football aveyronnais. Joueurs, dirigeants, formateurs expriment dans leur engagement les valeurs d'un territoire, celles de travail, d'humilité, de respect des autres et de combativité. Elles sont à l'image de celles qui fondent l'action du Conseil général qui nous accompagne. Nous avons besoin de soutiens pour permettre à toutes les joueuses et à tous les joueurs d'évoluer au meilleur niveau qu'il est possible d'atteindre pour chacun et pour former les jeunes. C'est le rôle de l'association Rodez Aveyron Football.



**Pierre Doutre**  
président de l'Association  
Rodez Aveyron Football



**Frédéric Joao**  
co-président de la CMAFD (fédération  
des acteurs culturels aveyronnais)

La CMAFD a trouvé dans le Conseil général un interlocuteur attentif. Nous partageons une approche semblable des territoires. Nous inscrivons en effet notre action, fondée sur des valeurs de solidarité, de mutualisation et d'entraide, dans le maillage de ce territoire. Une vingtaine d'adhérents, souvent des associations, aussi bien en secteur urbain que rural, y interviennent afin de créer du lien social entre les générations et de dynamiser le territoire avec une offre culturelle diversifiée. L'idée est d'abord de renforcer et consolider l'existant, développer des scènes musicales, identifier le potentiel local d'artistes amateurs et professionnels de toutes esthétiques (rock, reggae, hip hop, chanson, électro...). La CMAFD coordonne l'accompagnement artistique d'un groupe identifié grâce au tremplin Crescendo. Elle s'appuie sur les compétences de ses adhérents pour soutenir et développer ces formations artistiques et les faire émerger au-delà des limites du département. L'union fait la force. C'est en travaillant tous ensemble que l'on arrive à mettre en place des actions qui fonctionnent. Les porteurs de projet et les artistes peuvent désormais trouver des réponses à leurs questions au local de l'association, 4, rue du Bourguet Nau à Rodez.



Le débat sur la ruralité versé au niveau national

# Répondre aux attentes des territoires ruraux

Etre exemplaire au niveau national, si besoin en acceptant le rôle de territoire expérimental pour certaines mesures : voilà la position de l'Aveyron par rapport à la ruralité. Le budget du Conseil général s'inscrit dans cette démarche.

Les travaux qui ont été menés en 2010 sur la ruralité, à l'initiative du Conseil général, ont mis en exergue les atouts du département (l'espace, la solidarité, la sécurité) mais aussi les attentes des Aveyronnais quant au cadre de leur vie quotidienne.

Les services de proximité à la personne sont au centre des préoccupations des populations locales et de celles qui ont choisi de vivre et de travailler dans le département. La désertification médicale en milieu rural est une question majeure. Les Aveyronnais ont le fort sentiment d'un isolement médical. Cette situation résulte de la difficulté de trouver des médecins qui acceptent de s'installer à la campagne en remplacement des praticiens actuels, souvent âgés, qui quittent le métier.

Des travaux ont été conduits sur cette question, aux niveaux national et départemental. Le Conseil général a un rôle à jouer, avec ses partenaires. Des expériences sont tentées et seront encouragées, évaluées aussi pour déterminer les conditions dans lesquelles elles

peuvent être généralisées. Les réseaux de soins, le lien entre les maisons médicales et l'hôpital sont également des sujets qui doivent être abordés.

Les autres services à la population (commerces, artisanat, offre culturelle...) dans les bourgs-centres représentent aussi un atout incontestable de l'attractivité des territoires et de la qualité de vie. Ils font l'objet d'un accompagnement au maintien et à l'installation dans les programmes départementaux.

Les transports publics sont particulièrement cités. On attend de ce réseau une plus grande cohérence d'organisation, une harmonisation entre ses différents modes (autocars, train...) qui pourrait faciliter leur utilisation.

Cet état des lieux définit les contours d'une ruralité exigeante, dans laquelle les politiques du Conseil général peuvent se déployer ou faciliter les actions entreprises par d'autres (Etat, collectivités, structures associatives, secteur économique...).

## JEUNESSE ET FORMATION

En 2011, l'Aveyron compte près de 41 000 scolaires dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> degré (plus de 14% de la population).

Le Conseil général, au-delà de ses compétences obligatoires relatives aux collèges, a décidé de les accompagner dans leurs activités scolaires et extrascolaires (dictionnaire et chèque-ados, aides aux voyages, opérations théâtre et cinéma au collège, conseil général des jeunes, accès facilité au sport et à la culture...). L'enseignement supérieur fait également partie des priorités pour une politique dynamique en faveur de la jeunesse. Le

Conseil général a confié à un universitaire une mission. Les conclusions seront portées à la connaissance de la Région, chargée d'élaborer le schéma régional de l'enseignement supérieur. L'objectif du Conseil général est de permettre une présence équilibrée de formation supérieure sur les principaux pôles urbains : l'agglomération ruthénoise, Millau-Saint-Affrique, Villefranche-de-Rouergue et le bassin de Decazeville. Ces nouvelles formations doivent s'organiser en lien étroit avec le monde économique et les potentialités de chaque territoire.